aussi à leur constance bien connue dans les investigations. Nous savons de science sûre et certaine que vous examinerez dans vos recherches, avec le plus grand soin possible, tous les exemplaires connus de la version latine des Ecritures conservés jusqu'à nos jours dans les bibliothèques d'Europe, et que, de plus, vous aurez soin de rechercher partout et de faire connaître les exemplaires qui ne seraient pas encore découverts. Comme il est à souhaiter que chacun de vous puisse se donner à ces recherches avec le moins de difficultés possibles, Nous recommandons de tout Notre pouvoir aux directeurs des bibliothèques et des archives de favoriser vos travaux, ne doutant pas qu'ils vous offriront des facilités en rapport avec l'amour qu'ils portent aux doctrines et aux livres sacrés. L'importance singulière de cette œuvre, la ferme confiance de l'Eglise que vous y réussirez, la science actuelle à laquelle il faut sûrement reconnaître le mérite de savoir accomplir des recherches de ce genre avec une perfection où l'on ne trouve rien à reprendre : ces considérations sont telles qu'il en résulte clairement la nécessité d'accomplir ce travail à la perfection, par l'application des règles et des méthodes les plus estimées dans ce genre d'études. Nous n'ignorons pas que vous aurez besoin d'un temps considérable pour conduire votre travail à bonne fin. Ce travail, en effet, est de telle nature qu'il ne peut être entrepris et accompli que par des esprits libres de soucis et de hâte. Nous n'ignorons pas non plus les dépenses pécuniaires considérables qu'exigera la réalisation d'un si grand dessein ; et c'est pourquoi Nous avons la ferme espérance qu'ils ne manqueront pas ceux qui voudront coopérer de leurs biens à cette œuvre immortelle : . .

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 3 décembre de l'année 1907, de Notre Pontificat la cinquième. PIE X, Pape. »

## III .- OU EN EST L'ŒUVRE ENTREPRISE ?

A Rome, au collège Saint-Anselme, sur l'Aventin, se concentrent les travaux déjà commencés.

Outre Dom Gasquet, président, la Commission comprend Dom Amelli, Dom Janssens, Dom de Bruyne, Dom Quentin,